

**OBLIGATIONS ET DIRECTIVES  
PRATIQUES POUR L'ORGANISATION  
D'UNE MANCHE DE LA  
TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX  
2023**

***TOYO TIRES***  
**BMX Topcompetition**



***TOYO TIRES***  
**BMX Topcompetition**

## CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UNE MANCHE DE LA TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX 2023

### 1 INFRASTRUCTURE

Ci-dessous, vous trouvez un aperçu des locaux qui doivent être à disposition:

- Inscriptions / Retrait des dossards et plaques de départ / Secrétariat permanent lors de l'épreuve
- Briefing
- Zone d'arrivée - podium
- Contrôle antidopage
- Premiers secours
- Salle de presse
- Espace VIP
- Parkings commissaires – VIP
- Parc des coureurs
- Zone teams registrés

#### 1.1 INSCRIPTIONS / SECRETARIAT PERMANENT

L'organisateur prévoit un local où les formalités de départ et le secrétariat lors de l'épreuve auront lieu. Dans la mesure du possible, l'organisateur prévoit une photocopieuse rapide pour le collège des commissaires afin qu'il puisse établir la liste des partants à l'épreuve et le résultat après l'épreuve.

#### 1.2 BRIEFING

Les représentants de l'organisation, les responsables de club, les team managers, les commissaires et les services d'ordre se réunissent avant les entraînements et/ou juste avant la course dans un local adéquat. Il faut donc prévoir une salle à cet effet.

#### 1.3 ZONE D'ARRIVEE

Un espace couvert (dépoussiéré et pare-vent) à proximité immédiate de la ligne d'arrivée avec 3 tables et 6 chaises est à prévoir. Une source d'électricité (220 V) et 3 prises seront disponibles.

#### 1.4 PREMIER SECOURS

L'organisateur mettra en place un poste de premiers secours le plus près possible de la ligne d'arrivée. La présence d'une ambulance agréé par le service 112 avec 2 secouristes-ambulanciers, 4 secouristes et 1 infirmier porteur du titre professionnel particulier en soins intensifs est obligatoire lors de l'épreuve. Lors des entraînements officiels le samedi, la permanence de minimum 4 secouristes avec l'équipement nécessaire de premiers secours et un brancard est obligatoire.

Ambulance agréé par le service 112:

- Personnel: secouriste-ambulancier porteur d'une licence 112 valable conforme le A.R. du 13 février 1988 concernant les centres de formation et de perfectionnement secouriste-ambulancier.
- Véhicule: ambulance avec équipement obligatoire.
- Le service médical présent sur des épreuves BMX est obligé à communiquer les noms des secouristes-ambulanciers (par email) à l'inspection de santé de la province où l'épreuve BMX aura lieu. Cette information servira pour obtenir l'autorisation pour engager ce personnel.
- BBT Infirmier: voir fiche en annexe.

**Tous les secouristes susdits doivent être mandatés d'exercer leur profession en Belgique conforme la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé.**

**La FCWB et Cycling Vlaanderen peuvent à leur propre responsabilité et sur la base de conventions locales conclues avec la Commission de l'Aide Médicale Urgente (COAMU) autoriser des dérogations.**

### **1.5 ESPACE VIP**

Un espace VIP n'est pas obligatoire mais souhaité. En cas d'installation d'un tel espace, l'organisateur en informera Belgian Cycling et mettra quelques invitations à la disposition de Belgian Cycling.

### **1.6 PARKINGS COMMISSAIRES / VIP / TEAMS**

L'organisateur doit prévoir à proximité de la piste un parking pour les commissaires qui officieront lors de l'épreuve. La liste des commissaires sera fournie par Belgian Cycling plusieurs semaines avant la date de l'épreuve de la Toyo Tires Topcompetition.

En cas d'installation d'un espace VIP, il est fortement recommandé à l'organisateur de prévoir également un parking VIP à proximité de la piste.

Pour les teams enregistrés, l'organisation doit également prévoir une zone team et un parking à proximité de la piste.

Ces parkings devront être indiqués de manière adéquate.

### **1.7 PARC fermée**

L'organisateur prévoit deux parcs fermés près de la colline de départ, dont au moins un doit être couvert, avec des places pour 10 séries. Les différents numéros de série doivent être mentionnés clairement au-dessus des couloirs.

## **2 MARKETING**

Afin de promouvoir le sport BMX, TOYO TIRES - en tant que partenaire Off Road de Belgian Cycling - est devenu le PARTENAIRE TITRE de la TOPCOMPETITION BMX pour les 2 prochaines saisons 2023-2024. TOYO TIRES a l'exclusivité dans le secteur des pneus.

Le logo Toyo Tires apparaîtra sur tous les supports de communication et imprimés des organisateurs (affiches/fiches techniques/brochures de programme/.....), dans les campagnes de promotion via les canaux de médias sociaux des organisateurs et de Belgian Cycling (mentionnant #ToyoTiresTopcompetitionBMX) et via la publicité sur le circuit des organisateurs. Les logos et visuels sont fournis par Belgian Cycling.

Belgian Cycling peut également fournir à l'organisateur une liste et les logos des sponsors principaux supplémentaires des partenaires de Belgian Cycling. Ces sponsors ont l'exclusivité dans leur secteur. Cela signifie que l'organisateur ne pourra pas attirer des partenaires concurrentiels pour le sponsoring de la manche de la Toyo Tires Topcompetition BMX.

L'organisateur a le droit d'attirer des sponsors, à condition qu'ils ne soient pas concurrentiels aux PARTENAIRE TITRE TOYO TIRES et les éventuels autres sponsors de Belgian Cycling.

Belgian Cycling a le droit d'attirer des sponsors supplémentaires (non spécifiques à cet événement). Tout changement sera communiqué dès que possible à l'organisateur.

## **2.1 PROMOTION**

### **2.1.1 AFFICHE**

L’affiche est rédigée dans les trois langues nationales. La priorité est donnée à la langue de la région dans laquelle l’épreuve de la Toyo Tires Topcompetition est organisée. Les couleurs nationales doivent figurer sur les affiches.

LE PARTENAIRE TITRE TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX figure de manière prominent dans l'en-tête avec le logo spécifique. Le logo de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen, FCWB et Toyo Tires doit obligatoirement être repris de façon éminente. Le logo de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen, FCWB et Toyo Tires ainsi que les logos des sponsors et des partenaires de Belgian Cycling figurent, en présence proportionnelle avec les logos des sponsors de l’organisation, sur l’affiche. Le principe 50/50 est d’application pour la division de l’espace publicitaire sur tous les imprimés.

Une épreuve de l’affiche est soumise à Belgian Cycling en guise d’accord préalable.

### **2.1.2 PROGRAMME**

Une page en couleur reprenant les logos des sponsors et des partenaires de Belgian Cycling est gratuitement prévue dans le programme. LE PARTENAIRE TITRE TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX figure de manière prominent dans l'en-tête avec le logo et le visuel spécifique. Le logo de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen, FCWB et Toyo Tires doit obligatoirement être repris de façon éminente.

Les revenus du programme reviennent intégralement à l’organisateur.

La rédaction d’un programme n’est pas obligatoire.

### **2.1.3 IMPRIMES**

LE PARTENAIRE TITRE TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX figure de manière prominent dans l'en-tête avec le logo et le visuel spécifique. Les logos des sponsors et des partenaires de Belgian Cycling sont repris sur tous les imprimés (programme, affiche, cartes, dépliants,...). Le logo de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen, FCWB et Toyo Tires doit obligatoirement être repris de façon éminente.

### **2.1.4 ENTREES**

Les revenus de la vente de cartes d’entrée, d’arrangements VIP, etc. reviennent intégralement à l’organisateur. L’organisateur devra faire payer des droits d’entrées de 8 € par personne.

Les membres de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen et FCWB reçoivent, sur présentation de leur carte de membre de l’année en cours, une réduction sur le prix d’entrée d’au moins 0,50 €.

Les détenteurs d’une carte officielle de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen et FCWB ont l’accès libre à l’épreuve sur présentation de leur carte de l’année en cours.

### **2.1.5 CAMPAGNE MEDIATIQUE**

L’organisateur peut lancer une campagne médiatique dans les quotidiens en guise d’annoncer la Toyo Tires Topcompetition BMX. LE PARTENAIRE TITRE TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX figure de manière prominent dans l'en-tête avec le logo et le visuel spécifique.

Les logos des sponsors et des partenaires de Belgian Cycling y sont également repris, ainsi que le logo de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen, FCWB et Toyo Tires.

Les campagnes promotionnelles sur les canaux de médias sociaux des organisateurs et de Belgian Cycling mentionnent toujours #ToyoTiresTopcompetitionBMX.

Belgian Cycling fournit une campagne médiatique avec une insertion régionale d’une publicité dans Het Laatste Nieuws.

### 2.1.6 FICHE TECHNIQUE

L'organisateur rédige une fiche technique bilingue.

La fiche technique paraîtra dans les publications « Nieuwsbrief » et « Vélosprint ». La fiche technique de chaque manche de la Toyo Tires Topcompetition sera livrée à Belgian Cycling au plus tard **le 15 février 2023** pour publication.

Les rubriques suivantes sont à remplir:

Adresses utiles, numéros de téléphone/GSM, numéros de fax, adresses email des responsables en mentionnant la fonction au club organisateur; des responsables de Belgian Cycling; du syndic de presse; de la direction de la course. La fiche technique comprendra également un plan du site indiquant le poste du premier secours, la zone pour les teams enregistrés, inscriptions,...

### 2.1.7 PISTE

Selon les conditions locales, l'organisateur prévoit suffisamment d'espace pour la visibilité des bannières, panneaux ou autres publicités (par exemple des éléments publicitaires gonflables) de Toyo Tires ou des zones Toyo Tires, en accord avec l'organisateur local et le coordinateur BMX de Belgian Cycling.

Les articles publicitaires ne sont pas placés par Belgian Cycling, mais livrés par Toyo Tires et placés par les organisateurs locaux et en conformité avec les règlements applicables de l'UCI et de Belgian Cycling.

### 2.1.8 PODIUM

Pour la cérémonie protocolaire des trois premiers coureurs de chaque catégorie, l'organisateur fournit un podium sur lequel pourra être fixé et installé une toile de fond/backdrop de Toyo Tires de 3 mètres de large et 2,5 mètres de hauteur. Toyo Tires fournira une toile Heras comme toile de fond pour le podium.

## 2.2 INSTALLATION SONORE

### 2.2.1 SONORISATION

L'organisateur s'occupe de l'installation sonore. Celle-ci doit être suffisamment puissante et de bonne qualité pour la zone d'arrivée et les endroits publics.

### 2.2.2 SPEAKERS

L'organisation désigne le(s) speaker(s) (tant néerlandophone que francophone). Pour le(s) speaker(s), une place de travail à la ligne d'arrivée est organisée (ex. une plateforme couverte), ainsi qu'un micro sans-fil. Le(s) speaker(s) informe(nt) le public du déroulement de l'épreuve moyennant l'installation sonore.

## 3 ORGANISATION TECHNIQUE

### 3.1 DATES

Les dates des 5 manches de la Toyo Tires Topcompetition BMX 2023 sont déterminées par la Commission Nationale BMX: 02/04 – 16/04 – 14/05 – 10/09 – 15/10.

L'attribution des épreuves de la Toyo Tires Topcompetition BMX 2023 se fera pour **le samedi 22 octobre 2022** au plus tard par la Commission Nationale BMX. Les candidatures doivent parvenir par poste au Coordinateur officiant de la Commission BMX pour **le vendredi 21 octobre 2022**: Belgian Cycling, M. Michel Vermeiren, Rue de Bruxelles 482, 1480 Tubize, ou par email : [michel.vermeiren@belgiancycling.be](mailto:michel.vermeiren@belgiancycling.be)

### **3.2 DIRECTIVES**

Le circuit doit être conforme aux normes nationales. Le circuit doit être approuvé par la Commission Nationale BMX qui désignera la ou les personne(s) responsables pour l'inspection.

### **3.3 ZONE ET SYSTEME DE DEPART**

L'organisateur doit veiller à ce que seuls les pilotes et les officiels dûment accrédités ne puissent accéder à la zone de départ.

La zone de départ doit être conforme aux exigences des compétitions nationales.

L'utilisation de la Random Gate est obligatoire.

### **3.4 PARC FERMEE**

L'organisateur doit veiller à ce que seuls les pilotes et les officiels dûment accrédités ne puissent accéder aux parcs des coureurs.

Au moins un parc des coureurs doit être couvert. Dans la mesure du possible, l'organisateur prévoira des toilettes pour les pilotes à proximité des parcs des coureurs.

Les parcs des coureurs doivent être conforme aux exigences des compétitions nationales.

### **3.5 ZONE D'ARRIVEE / JURY / COMMISSAIRES SUR LA PISTE**

L'organisateur doit veiller à ce que seuls les pilotes et les officiels dûment accrédités ne puissent accéder à la zone d'arrivée.

L'organisateur doit en outre prévoir une zone neutre pour les pilotes et les officiels en cas de réclamation ou d'appel d'un pilote par le Track Manager. A nouveau cette zone ne doit être accessible qu'aux pilotes et aux officiels.

La zone d'arrivée doit être conforme aux exigences des compétitions nationales.

### **3.6 ZONE D'ECHAUFFEMENT**

Dans la mesure du possible, l'organisateur prévoit une zone d'échauffement délimitée près de la zone de départ. On y peut seulement s'échauffer.

### **3.7 PROGRAMME**

La rédaction du programme se fait toujours en concertation avec la Commission Nationale BMX.

### **3.8 MEDECINS / SERVICES D'ORDRE**

L'organisateur prévoit une ambulance et un poste de premier secours sur le circuit (min. 6 personnes). Le service premier secours doit de toute façon être prévu en suffisance afin de ne pas perturber le déroulement de la course en cas de chutes.

La présence d'un médecin n'est pas obligatoire, mais l'organisateur doit communiquer aux services de secours les coordonnées du médecin de garde.

L'organisateur demande les services d'ordre nécessaires et fait appel à la police locale.

### **3.9 PLAQUES DE DEPART**

Belgian Cycling ne livre pas des plaques de départ. Chaque pilote est responsable pour sa plaque de départ avec son numéro national (correct).

### **3.10 LUNCH PACKS**

L'organisateur prévoit suffisamment de lunch packs pour les officiels. Le nombre exact sera communiqué par le Track Manager.

## 4 FRAIS

### 4.1 LICENCE D'ORGANISATION

La licence d'organisation pour l'organisation d'une manche de la Toyo Tires Topcompetition BMX 2023 est fixée à **2.150 €** en Flandre (Unisono inclus). La licence d'organisation en Wallonie : à déterminer par FCWB. De plus, l'organisateur doit respecter le barème de prix de **1.825 €** (voir la répartition ci-dessous). Cette licence d'organisation inclus l'assurance générale « organisation » de Belgian Cycling.

### 4.2 CAUTION / COMPENSATION

Aucune caution supplémentaire n'est demandée mais si l'organisation ne présente aucun défaut et que les obligations envers le partenaire titre Toyo Tires sont respectées, après une évaluation par la Commission Nationale BMX, l'organisateur sera payé la somme de 400€ comme soutien supplémentaire de Toyo Tires.

### 4.3 ENTREES

Comme mentionné précédemment, l'organisateur sera dans l'obligation de faire payer une entrée aux spectateurs de **8 €**. L'entièreté des recettes sera pour l'organisateur.

### 4.4 DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription pour les pilotes de 14 ans et moins sera de **8 €**. Le droit d'inscription pour les pilotes de 15 ans et plus (+ Cruisers) sera de **10 €**. Les pilotes étrangers paient un supplément de 5 €. 1,50 € par pilote de 15 ans et plus doit être versé à Belgian Cycling pour le fonds de la jeunesse. 3,50 € par pilote de toutes les catégories de la Toyo Tires Topcompetition et 1,5 € par pilote qui participe à l'épreuve nationale de jeunesse sera versé à Belgian Cycling pour le photo-finish et les prix du classement final. Les 5 euros de frais d'inscription supplémentaires des pilotes étrangers seront également versés à Belgian Cycling. Le montant restant des droits d'inscription restera avec l'organisateur. L'organisateur prévoit un souvenir pour les pilotes de l'épreuve de jeunesse. Aucune épreuve pour les non-licenciés (récréatifs) ne pourra avoir lieu le jour de Toyo Tires Topcompetition.

### 4.5 CATEGORIES ET BAREME DES PRIX

Les catégories de la Toyo Tires Topcompetition sont les suivantes:

Cruisers -16 ans	Girls 17+
Cruisers 17-29 ans	Boys 12 ans
Cruisers 30-39 ans	Boys 13 ans
Cruisers 40+	Boys 14 ans
Cruisers Girls	Boys 15-16 ans
Girls 11-12 ans	Men 17+
Girls 13-14 ans	Men Junior/Elite
Girls 15-16	

#### Les prix journaliers Toyo Tires Topcompétition

Girls 17+/junior/Elite:	250-150-100-70-60-50-40-30
Men 17+ :	90-60-50-35-30-25-20-15
Men Junior/Elite:	250-150-100--70-60-50-40-30
Boys 15-16:	40-35-30-25-22-20-15-13
Girls 15-16:	40-35-30-25-22-20-15-13



Les prix pour les catégories Girls 17+/junior/élite, Men 17+ et Men Junior Elite seront pris en charge par l'organisateur. Les prix pour les catégories Boys 15-16 (200€) et Girls 15-16 (200€) seront pris en charge par Belgian Cycling en 2023. La répartition se fera selon le barème suivant:

Course nationale des jeunes (course séparée, pas de classement final)

Avant le Topcompetition Toyo Tires, une course nationale pour les jeunes sera organisée dans les catégories ci-dessous.

Girls 5-6 jaar	Boys 8 jaar
Girls 7-8 jaar	Boys 9 jaar
Girls 9-10 jaar	Boys 10 jaar
Boys 5-6 jaar	Boys 11 jaar
Boys 7 jaar	

Pour ces catégories, seul un classement d'un jour sera effectué, il n'y a pas de classement final. L'organisateur offrira aux participants de la course nationale des jeunes un souvenir, une cérémonie de podium pour les 3 premiers coureurs des résultats et un trophée pour les 8 premiers des résultats. Les coureurs récréatifs ne peuvent pas rouler le jour d'une manche de la Toyo Tires Topcompetition.

#### **4.5 DIVERS**

Les pilotes étrangers sont autorisés à participer aux épreuves de la Toyo Tires Topcompetition BMX 2023 à condition qu'ils soient munis de l'autorisation de leur fédération nationale. Ces pilotes auront droit aux prix attribués le jour de la Toyo Tires Topcompetition, mais ne pourront pas avoir droit aux prix du classement final.

Aucun pilote licencié de FCWB ou Cycling Vlaanderen n'est autorisé à participer à une épreuve à l'étranger pendant les épreuves de la Toyo Tires Topcompetition.

**CANDIDATURE TOYO TIRES TOPCOMPETITION BMX 2023**

DATE DE PREFERENCE: \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

DATE DE RESERVE: \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Les soussignés, le président et le secrétaire du club cycliste, qui se portent candidat, déclarent avoir pris connaissance du cahier des charges relatif à l'organisation d'une manche de la TOYO TIRES Topcompetition BMX 2023 et approuvent inconditionnellement le cahier des charges.

CLUB ORGANISATEUR: \_\_\_\_\_

NUMERO DE MATRICULE: \_\_\_\_\_

LE PRESIDENT\*:

LE SECRETAIRE\*:

NOM ET PRENOM:

NOM ET PRENOM:

ADRESSE:

ADRESSE:

DATE: \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

*\* Votre signature précédée par la mention « Lu et approuvé ».*